Image not found or type unknown

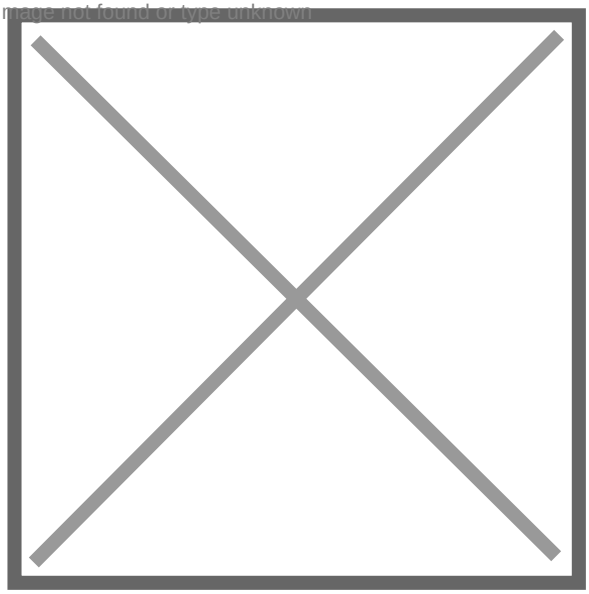

Litige avec direct energie

Par **la cave a jules**, le **26/05/2011** à **17:24**

Bonjour,
suite a une auto relève en juin 2009 direct energie a interverti les index HP et HC
s'en est suivi un remboursement important mais que je n' ai pas vérifié .le mois suivant il n' y a pas eu de facturation je m' en suis inquiété auprès de direct energie
le mois suivant la situation se reproduisant et m'etant aperçu de l'erreur de DE je leur ai signalé par LR+AR j'ai continué à payer mes factures à echeances et commencé a remboursé le trop perçu tout en réclamant par maintes LR+AR plus intervention de l'assistance juridique maaf plus le recours auprès du médiateur de l'énergie . En mai 2010 j'ai enfin pu entrer en contact téléphonique avec le responsable du service contencieux qui a reconnu toutes les erreurs et les ventes forcées de service non souscrits et s'est engagé après apurement du reliquat dû à effacer tous les frais et pénalitées injustement facturées .Un an aprés je reçois un mail d' avertissement me demandant de régler sous 8 jours mes "impayés " sans précisions de montant sous peine de coupure .j' ai immediatement répondu par mail et par LR+AR pour contester en joignant un chèque pour le réglement du mois de mai qui n' est dû qu'au 25 en précisant les index que j'ai relevé à mon compteur et qui sont largement en dessous de ceux facturés. Le chéque a été débité le 20 mai le lundi 23 un agent d'ERDF est venu pour couper .
lui ayant expliqué la situation il n'a pas coupé mais m'a averti que DE ne nous voulait plus comme clients.que dois -je faire quels sont mes recourts possible mon compte étant créditeur chez DE .
dans l' attente de votre réponse merci
Salutations
Jean-Luc

Par **Camille**, le **26/05/2011** à **18:23**

Bonjour Jean-Luc,
Je suis Camille et je travaille pour Direct Energie.
Je comprends tout à fait votre situation et souhaite vous apporter de l'aide.
Pour cela, j'aurais absolument besoin de votre référence client (seul moyen pour nous de vous identifier) afin que nous puissions traiter au mieux votre demande et vous apporter une réponse au plus vite.
Pourriez-vous me la transmettre en remplissant ce formulaire par ce lien :
[url=http://www.direct-energie-et-vous.com/poser-une-question.html#Form/[/url] ?
Merci de me faire confiance.
Camille

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés